

AVIS ET COMMUNICATIONS

VILLE DE NOUMEA

Arrêté n° 2016/3179 du 21 septembre 2016 portant réservation d'emplacement de stationnement sur le domaine public

Arrête :

Article 1^{er} : Le stationnement est réservé pour le Best Western « Hotel Le Paris » :

- sur une (1) place au droit du n° 47 rue de Sébastopol sis au centre ville.

Article 2 : La place est matérialisée par une signalisation horizontale et verticale.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, transmis à M. le commissaire délégué de la République pour la province Sud et publié par voie d'affichage.

Nouméa, le 21 septembre 2016

Pour la députée-maire et par délégation :
Le directeur de l'espace public
JEAN BRUDI

Arrêté n° 2016/3260 du 27 septembre 2016 relatif à la nomination directe et précaire de Mme Sergiane Bonnet au grade de rédacteur principal de la filière administrative des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics et à son affectation à la caisse des écoles de Nouméa

Arrête :

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} octobre 2016, Mme Sergiane Bonnet est nommée à titre direct et précaire au grade de rédacteur principal 7^e échelon (INA : 388 - IB : 498) de la filière administrative des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics, ACC : 4 mois et 8 jours au titre du corps de provenance.

Article 2 : A compter de la même date, Mme Sergiane Bonnet est affectée pour servir sous l'autorité du Président de la Caisse des Ecoles de Nouméa, en qualité de coordonnateur.

Article 3 : La dépense n'est pas imputable au budget de la ville de Nouméa.

Article 4 : Le délai de recours contre le présent arrêté auprès du tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 5 : Le présent arrêté sera enregistré, transmis à M. le commissaire délégué de la République pour la province Sud, notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Nouméa, le 27 septembre 2016

Pour la députée-maire et par délégation :
Le secrétaire général
MARIE-PAULE TOURTE-TROLUE

Conseil de l'ordre des chirurgiens dentistes de Nouvelle-Calédonie

Composition 2016-2018 du bureau du Conseil de l'Ordre des chirurgiens dentiste de Nouvelle-Calédonie.

Les élections biennales se sont déroulées le 26 juillet 2016 les membres élus :

Président :	Dr Oberti Michel
Vice-président :	Dr Laville Jean
Vice-président :	Dr Lafargue Christian
Trésorier :	Dr Le Roux Denis
Trésorier :	Dr Laval Florie
Secrétaire :	Dr Rosier Grégory
Secrétaire :	Dr Adam Sophie

Nouméa, le 20 août 2016

DR JEAN LAVILLE